



Je soussigné Pontet Jean cimentier
 demeurant à Haute Besse commune du
Monteil au Vicomte (Creuse).

Après avoir fait connaissance du devis
 et du cahier des charges des travaux à exécuter
 pour l'agrandissement du cimetière, lesquels
 travaux sont évalués à la somme de vingt
 et un mille quatre cent francs. m'engage
 à les exécuter conformément au devis
 moyennant un rabais de cinq pour cent
 m'engage en outre à payer les frais d'affiches
 et de publications, ceux de timbres et d'expédition
 du devis, du bordereau des prix et du détail
 estimatif, ainsi que du procès verbal
 d'adjudication, enfin le droit d'enregistre-
 ment si la présente soumission est
 acceptée.

(dues) seront
 Les sommes qui me seront obligatoirement
 versées à un compte courant que je m'engage
 à faire ouvrir, soit à l'administration
 des postes, soit dans une banque à
 mon choix.

A. Haute Besse le 3 janvier 1932

Pontet